



**Centre Hospitalier de
Romorantin-Lanthenay**

INSTITUT DE FORMATION AIDES-SOIGNANTS

CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN-LANTHENAY
B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX
Tel: 02.54.88.34.41

e-mail: ecoleas@ch-romorantin.fr



CONCOURS AIDE SOIGNANTS 2012

- × **AGE:** 17 ans minimum à la date d'entrée en formation

EPREUVES

- × **ADMISSIBILITE:**

- **Epreuve écrite** de 2 heures, notée sur 20 points, fixée **le Mercredi 14 mars 2012 de 14h à 16h**, concernant les candidats:
 - **non titulaire d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social** homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation initiale ou continue français (Annexe I)
 - **non titulaire d'un titre ou diplôme homologué au niveau IV ou enregistré à ce niveau** au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français (Annexe I)
 - **non titulaire d'un titre ou diplôme étranger** permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu
 - **ou n'ayant pas suivi une 1^{ère} année d'études conduisant au Diplôme d'Etat Infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.**

■ **Cette épreuve** se décompose en **2 parties**:

- * A partir d'un **texte de culture générale** portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social,

Cette partie est notée sur 12 points et a pour objet d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat.

- * Une partie de **questions ou de schémas à compléter sur l'anatomie - physiologie du corps humain** et une **partie mathématique** (calcul numérique de base, fraction et proportionnalité, pourcentage et conversion : unité de mesure).

Les candidats ayant obtenu **une note supérieure ou égale à 10/20** sont déclarés **admissibles**.

* **ADMISSION:**

- **Epreuve Orale:** un entretien de 20 minutes maximum avec deux membres du jury, précédé de 10 minutes de préparation

- Cette épreuve est notée sur 20 points et se divise en 2 parties:

- une présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social

- Définir, commenter et argumenter, auprès du jury, votre choix à devenir aides soignant(e)s

Une note inférieure à 10/20 à cette épreuve est éliminatoire

LA FORMATION

Nombre de place : 25 en cursus initial et 1 en cursus partiel

Durée de la formation : **1435 heures** (35 heures/semaine) réparties comme suit:

- 17 semaines d'enseignement théorique (595 heures)
- 24 semaines de stages (840 heures)
- 03 semaines de congés.

Coût : **4300 €**

L'A.F.G.S.U. Niveau 2 : **195 €** (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence) **obligatoire** (L'A.F.G.S.U est à rajouter au coût de la formation).

DIPLOME OBTENU: **D. E. A. S.** (Diplôme d'Etat Aide-Soignant)

ANNEXE I

NIVEAU DE FORMATION

NIVEAU	DEFINITION
IV	Baccalauréat B.P. (Brevet Professionnel) B.T. (Brevet de Technicien) B.M.A. (Brevet des Métiers de l'Art) M.C. (Mention Complémentaire)
V (secteur Sanitaire et Social)	B.E.P.S.S. B.E.P.A. option Services, spécialité Service aux Personnes. C.A.P. Petite Enfance